

Plan de Prévention des Risques naturels prévisibles (P.P.R.)

Zonage réglementaire

13 JAN 2009

Zones constructibles sous conditions

ZONES NON DIRECTEMENT EXPOSEES AUX RISQUES

NUMERO DE ZONE/ INDICE DE REGLEMENT APPLICABLE

1 / X

Echelle: 1/1 000



APPROBATION



Office National des Forêts

Communes d' ACCOUS et de LESCUN

PLAN TOPOGRAPHIQUE

NOTA: Nivellement rattaché au NGF

ECHELLE 1/500

